

Assises de la solidarité locale de la région dunkerquoise, novembre 2008

Actions retenues

Thème 1 : Accueil et démocratie

1.1 : Créer un lieu d'accueil pour les publics migrants de passage en particulier pour les plus fragiles (femmes, enfants, malades).

1.2 : Créer des ateliers de travail social réunissant personnes pauvres, intervenants sociaux professionnels et bénévoles, élus.

1.3 : Faciliter les relations entre usagers pauvres et les différents services auxquels ils peuvent faire appel (personne accompagnante de confiance et référent unique dans le service).

Thème 2 : Questions de survie

2.1 : Développer une meilleure coordination entre les structures associatives et institutionnelles dans la distribution des secours.

2.2 : Mettre en forme et diffuser les bonnes pratiques de moindre consommation d'eau et d'énergie.

2.3 : Généraliser les systèmes de prévention des coupures d'eau à tous les usagers résidant dans l'agglomération dunkerquoise.

2.4 : Développer des projets de jardins ouvriers ou familiaux.

2.5 : Organiser des réunions partenariales entre huissiers de justice et travailleurs sociaux.

2.6 : Informer les usagers pour les aider dans leur recherche de logement et dans les recours existants.

2.7 : Pour une plus grande transparence dans l'attribution des logements sociaux.

2.8 : Problème de la salubrité des logements : information sur les droits des usagers.

Thème 3 : Insertion par l'activité économique

3.1 : Développer l'accès à la mobilité pour les personnes en situation de précarité (transports en commun, permis de conduire, lutte contre l'illettrisme...)

3.2 : Adapter l'offre de formation proposée aux besoins du territoire et à ceux des personnes dans la difficulté.

3.3 : Lutter contre les discriminations à l'embauche : campagne de communication, rédaction d'une charte de la diversité...

Thème 4 : La santé

4.1 : Rapprocher l'information des habitants de quartier à travers un travail de formation des professionnels et des bénévoles sur les droits à la santé.

4.2 : Développer une meilleure coordination entre les actions menées par les professionnels de santé et celles des acteurs de proximité pour repérer et traiter plus rapidement les difficultés de santé.

4.3 : Développer la formation réciproque des bénévoles, des professionnels et des personnes dans la difficulté.

Thème 5 : Coopération entre les acteurs de l'action sociale, observation et suites des assises

5.1 : Valoriser une image plus accessible du bénévolat.

5.2 : Définir un plan de coordination intercommunale de l'action sociale permettant d'identifier les actions communes aux CCAS de la région dunkerquoise.

5.3 : Créer un observatoire commun aux institutions et aux associations de la pauvreté sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et, plus généralement, sur l'ensemble de l'agglomération dunkerquoise.

Les suites à donner aux Assises de la solidarité locale

1 : Prévoir une rencontre annuelle du comité de pilotage des assises de la solidarité locale au moment de la parution du bilan annuel de la pauvreté et des interventions collectives en vue d'en faire un commentaire public.

2 : Mettre en place, tous les deux ans, un processus de travail commun pour évaluer les suites qui auront été données aux décisions prises au cours des Assises de la solidarité locale.

3 Apporter un soutien aux organisations travaillant dans d'autres secteurs de la solidarité locale si elles veulent entreprendre des Assises concernant plus directement leurs actions.